

Mouvement social du jeudi 6 février

En raison du mouvement social national annoncé pour ce **jeudi 6 février**, la Ville de Troyes est amenée à adapter le fonctionnement de certaines écoles publiques.

Un service minimum d'accueil est organisé lorsque 25% au moins des enseignants sont grévistes, soit dans les écoles suivantes :

o Ecoles maternelles des **Trévois** et **Marcel-Pagnol**

Dans ces écoles, les enfants dont les enseignants sont grévistes seront accueillis par du personnel municipal.

D'autres écoles comptent des enseignants grévistes, mais sans atteindre le seuil des 25% :

o Ecoles élémentaires **Ferry** et **Charpak**

Dans ces écoles, les enseignants présents assureront l'accueil des enfants.

Les autres écoles ainsi que les services périscolaires fonctionneront normalement et accueilleront les enfants aux horaires habituels.

Pour retrouver les informations relatives à l'école de votre enfant, rendez-vous sur le Portail Famille famille.troyes.fr ou rapprochez-vous de son établissement.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr